

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SIVOM LA GRAVE VILLAR D'ARENE

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	4

Date de la convocation
11 décembre 2023

Date d'affichage
11 décembre 2023

Objet de la Délibération
Tableau des emplois et de l'effectif du SIVOM N° 32.2023

Tableau des emplois et de
l'effectif du SIVOM

N° 32.2023

Nombre de voix pour : 4
Nombre de voix contre : 0

Séance du 18 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, et le 18 décembre à 17h, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS.

Présents : Olivier FONS, Philippe SIONNET, Stéphane FERRIER, Michel GONNET
Secrétaire de séance : Philippe SIONNET

*

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil Syndical que certains postes de travail au sein du groupe scolaire ont dû être réorganisés à la suite d'une part de l'obligation d'accompagnateurs dans les bus scolaires et d'autre part, du départ d'un salarié de son poste de ménage du Rez de Chaussée :

- Poste d'ATSEM n°1 : passe de 20h20 à 22h hebdomadaires
- Poste d'ATSEM n°2 contractuelle : passe de 32h à 33h30

Monsieur le Président précise que le Comité Social Territorial a été saisi pour les modifications supérieures à 10% et que l'ensemble des agents a donné son accord.

Le Conseil Syndical, vu l'avis favorable du comité social territorial, après en avoir délibéré, décide :

- de valider ces modifications de postes
- d'approuver le tableau des emplois et de l'effectif annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Président,

Olivier FONS



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

et publication ou notification

AR Prefecture

005-240500264-20231218-32_2023-DE
Reçu le 20/12/2023